

Alain FUCHS
Président

+33 1 75 00 02 84
alain.fuchs@psl.eu

Paris le 25 novembre 2020

Monsieur l'Administrateur Provisoire,

En application de l'article 14 du décret 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris Sciences & Lettres, vous avez sollicité mon avis sur les candidatures aux fonctions de Président de l'Université Paris Dauphine-PSL, établissement-composante de l'Université PSL.

J'ai examiné les dossiers des deux candidats, et j'ai rencontré Monsieur Renaud DORANDEU et Monsieur El Mouhoub MOUHOUD, tous deux Professeurs des Universités dans votre établissement.

J'ai été très impressionné par la grande qualité des dossiers de ces deux collègues, tant sur le plan de leurs réalisations dans le domaine de la formation que dans celui de la recherche. Je donne donc un avis extrêmement favorable à chacune de ces candidatures. J'ai toute confiance dans l'instance compétente formée des Conseils statutaires de Dauphine pour la désignation du prochain Président.

Je me félicite, au nom de l'ensemble de PSL, de la volonté affichée par chacun des candidats de poursuivre et d'amplifier les actions de Dauphine au sein de notre Université commune, dans le cadre bien compris de l'équilibre entre intégration et subsidiarité.

Avec mes très cordiales salutations.



Alain FUCHS

Monsieur Patrice GEOFFRON
Administrateur Provisoire de l'Université Paris Dauphine-PSL